gut Mme Raquet étendue habillée sur le parquet, ne donnant plus signe de vie. Elle s'empressa d'en informer des voisins qui la relevèrent et la déposèrent sur une chaise, puis prévinrent le docteur Cochet qui ne put que constater le décès attribué à un empoisonnement.

Mme Raquet avait absorbé une certaine quantité de cyanure de potassium dont une partie se trouvait encore dans le flacon vert qu'elle posé sur la table, à côté d'un litre, qui en contenait, lui aussi, une certaine quantité.

Sur la même table, dans une enveloppe portant le nom d'Henri, on lit : Mamie, je suis une malheureuse. Maudis-moi. — Anna. »

Mme Raquet était malade depuis quelques jours, souffrant d'une anémie du cerveau.

Il y a tout lieu de croire que c'est à cet état maladif que l'on doit attribuer le suicide de la pauvre dame.

Le mari a été immédiatement informé par dépêche.

IMMENSE INCENDIE

Quai du Wault

Un incendie qui a pris en quelques minutes une extension considérable, s'est déclaré hier soir, vers six heures trois quarts, dans la vaste cour de courroies en coton de M. Lechat, 25-27, quai du Wault, s'est ensuite communiqué à la brasserie de la *Réforme* qui est contiguë et a menacé de destruction complète tout un quartier de la ville occupé par plusieurs industriels et par un grand nombre de ménages ouvriers.

Voici des détails complets sur ce sinistre :

Le quartier menacé

La fabrique de M. Lechat est enclavée dans un quartier comprenant d'un côté les magasins de l'équipement militaire, cours de M. Trulin, marchand de charbons, les maisons donnant sur la rue de la Halloterie, la fabrique d'épuration d'huiles de M. Guermonprez, les bâtiments du bureau de bienfaisance.

D'un autre côté plusieurs cités ouvrières qui donnent dans la cour et le couloir des *Quatre courronnés*, ensuite l'importante brasserie de la *Réforme*, les *Bains parisiens*, les magasins de *faïence et de verrerie de M. Lepers-Minet* et au peu plus loin la brasserie de M. Vandame.

L'alarme

Vers six heures quarante, Mme Deline, concierge de la maison Lechat, se trouvait dans la cour de cette usine, quand elle entendit crier : au feu ! En levant les yeux, elle aperçut une épaisse fumée qui sortait du fond de l'usine. Au même instant une gerbe de feu s'élançait subitement en tourbillonnant et en faisant éclater des myriades d'étincelles qui tombaient de tous côtés.

Le vent qui soufflait avec violence propagea rapidement l'incendie à toute l'usine qui ne fut bientôt qu'un immense brasier.

LES SECOURS

Le poste-vigie de la rue de la Halloterie accourut aussitôt et tenta l'impossible pour enrayer les progrès du feu, mais les efforts des braves pompiers furent vains, et quand la pompe à vapeur de la caserne Malus arriva sur les lieux du sinistre, les flammes activées par des matières essentiellement combustibles montaient à une hauteur considérable et menaçaient les maisons 15 et 19 de la rue de la Halloterie, exclusivement habitées par des ménages d'ouvriers.

Ce fut d'abord à cet endroit que se portèrent principalement les efforts des pompiers, qui parvinrent à sauver les immeubles menacés après un travail périlleux et très pénible.

Dans l'intervalle, la seconde pompe à vapeur était arrivée ainsi que plusieurs pompes à bras, qui toutes concouraient à limiter l'action du fléau.

Le feu à la brasserie de la « Réforme »

Les magasins de la brasserie de la *Réforme* contigus à la fabrique de M. Lechat, prennent feu en quelques minutes sont complètement embrasés, ils renferment d'énormes quantités de malt et de grains crus. Ces bâtiments ayant deux étages surmontés d'un grenier forment un bloc incombustible qui ne mesure pas moins de sept à huit cents mètres de superficie.

Une chaleur intolérable se dégage de ce foyer en ignition ; de toutes parts tombent des flammèches qui inspirent les plus vives craintes pour tout le quartier.

De courageux citoyens essaient de parer à leur vie de sauver des marchandises accumulées dans la fabrique de M. Lechat; leur imprudence pourrait devenir fatale, aussi un commandant du 43e voyant le danger envoie un piquet pour défendre l'accès du bâtiment en flammes.

Il était temps, car à peine les sauveteurs étaient-ils sortis de la fournaise, que le plancher s'effondrait et couvrait de feu un pompier qui, la lance à la main, se trouvait dans l'usine. Le brave homme fut heureusement se retirer sans encombre de cette chaude alerte.

L'émoi était considérable dans tout le quartier, les locataires des maisons de la rue de la Halloterie sauvaient leurs meubles, le désarroi était grand, car les alliés et venues de ces pauvres gens paralysaient les efforts des pompiers.

Pendant près de deux heures, les pompiers et de nombreux citoyens lirent des prodiges pour endiguer le fléau et il parvinrent enfin suisamment de sauver autant que d'eau à empêcher l'incendie de se communiquer aux bâtiments voisins.

La chaleur était tellement intense que des soldats jurchés sur le toit du magasin d'habillement furent obligés d'arroser sans relache la toiture de ce bâtiment qui menaçait de prendre feu.

Enfin le feu attaqué de vingt côtés à la fois cédé et à huit heures et demie tout danger d'extension était écarté.

Braves gens

Une colonne du journal ne suffirait pas pour relater les prodiges de bravoure accomplis par tous les hommes du peuple qui se sont vaillamment dévoués.

Citons tout particulièrement l'agent de sûreté Sapin qui a sauvé le coffre-fort de M. Lechat, MM. Loillet, caporal au 110e de ligne à Bergues ; le soldat Lefebvre du 43e qui, monté sur un toit, a porté secours à deux pompiers tombés dans un lanterneau ; les sapeurs-pompiers J.-B. Lemaire, de la fire compagnie, qui s'est blessé à la main droite en tombant au travers d'un lanterneau et Guyard, qui a eu l'annulaire de la main droite coupé profondément par un éclat de verre ; et bien d'autres encore dont l'énumération serait trop longue.

Les dégâts

Les dégats sont considérables. De la fabrique de M. Lechat qui occupait quatre-vingt-cinq ouvriers, il ne reste que des murs en ruines branlants ; des transmissions et des poulies tordues.

La maison d'habitation n'a heureusement pas été atteinte.

M. Lechat était absent, il était parti le matin même pour Gand où il possède une autre usine. Il a été avisé télégraphiquement de la destruction de sa fabrique.

Deux immenses magasins de la brasserie de la *Réforme*, appartenant à M. Vennin, ne sont que des monceaux de ruines ; le corps de bâtiment servant à la fabrication de la bière est indemne.

Des quantités de grains ont dévalé des étages du rez-de-chaussée et de la ferment des monticules de plusieurs mètres de hauteur qui continuent de brûler.

Il est impossible d'évaluer les dégâts même approximativement ; disons, toutefois, que les bâtiments de M. Vennin sont assurés pour une somme de 800,000 francs.

Les pertes supportées par M. Lechat ne sont pas inférieures à plusieurs centaines de mille francs, mais il faudra attendre le retour du propriétaire pour se connaître l'importance.

L'eau et le feu ont aussi occasioné de graves dégâts aux maisons avoisinantes et surtout à la fabrique d'épuration d'huiles de M. Guermonprez qui avait commencé à flamber mais dont la plus grande partie a été préservée.

Ce ne sera que dans quelques jours que l'on connaîtra exactement le montant des pertes éprouvées par les sinistrés.

Les notabilités

Un grand nombre de notabilités étaient présentes à cet incendie. Nous avons remarqué les généraux Jamin et de Maude, MM. les colonels Courson de la Villeneuve et Ferret, le lieutenant-colonel Valette, major de la garnison, plusieurs chefs de bataillon et un grand nombre d'officiers de toutes armes, le commandant Roucke et le capitaine Bayard de la première légion de gendarmerie, les docteurs Ladrière et Richard.

Le chef de bataillon Druez, des sapeurs-pompiers, dirigeait les manœuvres, aidé de tous les officiers du bataillon.

Remarqué également, M. Florion du Ronsquet, substitut ; Ricard, conseiller de préfecture ; Dupied et Delesalle, adjoints au maire de Lille ; Deurémont-Schaeffer, conseiller municipal ; les commissaires de police Perlet du Carpentier, Bouillerand du Gé et Broigne, chef de la sûreté.

Le service d'ordre

Le service d'ordre était assuré par une compagnie du 43e des chasseurs à cheval, la police municipale et plusieurs brigades de gendarmerie.

La foule

La nouvelle du sinistre a été rapidement connue en ville et une foule énorme, difficilement contenue était massée au quai du Wault et Quai des Ardennes suivant avec intérêt les manœuvres des pompiers qu'elle entravait d'ailleurs d'une façon déplorable.

La très compagnie des pompiers est restée sur les lieux du sinistre et une pompe à vapeur a noyé les décombres pendant une grande partie de la nuit.

Le punch de la jeunesse royaliste

Hier, à trois heures et demie, avait lieu à l'hôtel Maréchal, rue Solférino, un punch organisé par quelques jeunes compagnons s'intitulant pompeusement : la jeunesse royaliste de Lille.

Dans la salle, se promènent mélancoliques et sombres, une cinquantaine d'étudiants de la Faculté catholique, dont le plus âgé peut avoir dix-huit ans, portant à la boutonnière l'œillet blanc, signe des ralliements dynastiques, et là quelques vieilles barbes dont les espoirs, bien que toujours déçus, n'ébranlent pas les convictions.

Enfin, à quatre heures, toute de nouveaux auditeurs, on commence à prendre place autour des tables chargées de bouteilles de champagne.

On remarque à la table d'honneur MM. le comte d'Hespel, président, ayant à sa droite MM. Caillé, délégué du comité royaliste, le baron de La Grange, Marion, avocat à St-Omer ; à sa gauche MM. Godefroy, membre de la jeunesse royaliste, Aronio de Romblay, Bayard, etc., etc.

Bégayant, zézayant à chaque parole, M. le comte d'Hespel dans un langage totufiu dans lequel on essaie vainement de saisir une idée, présente les orateurs à l'assistance Après quelques mots de fidélité à la cause monarchique, il donne la parole à M. Godefroy.

Le discours de ce dernier n'est qu'un long réquisitoire contre la République. Il rappelle son nom comme amertume profonde le grand effondrement du parti conservateur aux élections générales de 1885, l'émiettement de troupes, allant les unes aux ralliés, les autres aux démocrates-chrétiens.

Il déplore la discorde qui, faute de chef, s'est mise dans l'armée conservatrice et espère qu'aux prochaines élections le peuple revenu de ses erreurs passagères soutiendra la cause dynastique.

Nous ne racontons pas par le menu les insinuations hypocrites de ce discours, essayant de discréditer notre politique extérieure.

Il termine en invitant les royalistes à se rapprocher des ouvriers à leur donner la main, et à faire en sorte que des une charité intelligente, (Applaudissements. Cris : Vive le roi.)

M. Marion, délégué de Saint-Omer, parle ensuite et fait l'éloge de M. Caillé, l'apôtre de la monarchie, qui d'un bout de l'autre de la France *répand la bonne parole !!* (Sic.)

Ce dernier, mis en verve par quelques flûtes de champagne, prononce un discours pompeux du jeune parti royaliste. Il ne fait, comme le précédent orateur, que déplorer certaines défections au sein du parti conservateur, mais il conserve l'espoir que le clergé se souviendra de la large tolérance qui lui était octroyée autrefois, et qu'il pourra en toute liberté déployer dans les rues ses bannières et ses oriflammes à la *grande satisfaction du bon peuple !!* car ce sera pour lui une *nouvelle Restauration !!*

En terminant, il exprime la ferme conviction que les fleurs de lys reprendront bientôt un triomphe complet pour le parti orléaniste et il lève son verre au représentant de la maison de France.

Un vivat est entonné en l'honneur de M. Caillé, puis on se sépare tandis d'un assistant qui chante un couplet exaltant les vertus de Mme la duchesse d'Orléans, dont les sentiments à l'égard de la France sont si touchants.

A-t-on voulu, dans ces paroles, insulter le brave peuple lillois qui, il y a un siècle, luttait héroïquement contre l'envahisseur qui comprenait dans son camp les descendants de la duchesse d'Orléans, *future reine de France !!*

La réunion s'est terminée à six heures au milieu de chants d'espérances en des jours meilleurs.

Pauvres illuminés !

Pensionnat de Fournes

Les élèves de l'Institution-Gombert, accompagnés de leurs maîtres et professeur, avec musique en tête et drapeau déployé, ont fait hier une promenade dans les rues de Lille, où ils sont arrivés à 3 heures du soir, aux accents de la *Marseillaise*.

Ils se sont rendus à l'Esplanade par la rue Nationale et le boulevard de la Liberté, puis sont retournés à la gare à 5 heures, après avoir pris un copieux repas qui les attendait à la *Brasserie Universelle*.

Les socialistes de Moulins-Lille

La Société Coopérative l'*Union de Lille*, a inaugaré hier ses nouveaux locaux.

A deux heures, le *Théâtre des Travailleurs* quitta la Maison du Peuple pour se rendre à la gare où devaient être reçues les délégations étrangères.

Mais un incident se produit. M. Quentier, commissaire de police du 3e arrondissement, ayant le drapeau, empêchait leurs sujets dans la rue, en donne au porteur de le faire disparaître. Un commencement de désordre se produisit, mais après pourparlers la cortège continua sa route par la rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, rue de Paris, où la musique l'Union de Lille se joint au cortège ainsi que la fanfare enfantine.

On arrive au siège, place Vauban-Séver, où on organise une promenade à travers les rues du quartier.

Mais, vers Donremont, nouvel incident.

M. Cornille, commissaire de police, voyant la bannière rouge de la *Chorale Enfantine*, arrête le cortège et invite les agents à s'emparer de l'emblème.

Après quelques bousculades, tout rentre dans l'ordre.

Le cortège pénètre dans le local de l'Union de Lille où les vins d'honneur leur sont versés.

M. Samson, secrétaire, remercie les sociétés présentes de leur concours, disant que les délégations de Douai, Houplines, Roubaix, Tourcoing, Lillers, Monscron, Gand, etc., qui ont réhaussé par leur présence l'éclat de la fête.

Le concert a ensuite commencé. Les musiques ont pris place sur la tribune élevée dans la salle du *Jeu de paume* du conférence publique et en lieu sous la présidence de M. Lemire adjoint au maire de Roubaix.

Y est pris successivement la parole. Borgot, Samson, Florion Portan, de Bruxelles, le colonel Sever, fabricant Deschildre.

Le sujet développé par les orateurs a été le gouvernement coopératif. Aucun incident ne s'est produit.

M. Crétour sauve bientôt comme M. Willem se *fère approuver du public*, car il possède toutes les qualités qui font le bon orateur.

Nous n'avons pas la prétention de féliciter tous les *centrons de cette jeune société*, mais nous y voulions bien nous M. Clery, lieutenant de la *Pédale*, qui *par suite d'une légère indisposition, n'a pu déployer* toute la force qu'il possède.

Samedi soir, un banquet admirablement servi par M. Lecroux, était offert en l'honneur des vainqueurs.

Au dessert, MM. Mascart, Cambray, Lampe se levant tour à tour, et en quelques paroles éloquentes, remercient chaleureusement le président, M. Paul Guillard, *du dévouement qu'il apporte à la direction de « La Pédale »*. Celui-ci en lève et les remercie également des éloges si flatteurs qu'ils ont bien voulu lui faire. Il leur prouve que la bonne réputation dont jouit l'A.V.P. en lui revient pas tout entier, et que si la société prospère de jour en jour, il le doit à ses collaborateurs qui l'ont admirablement secondé.

La gaieté la plus franche régnait à table où tous les joyeux pédaleurs qui chasse et haste à cœur joie en l'honneur de leur président et vainqueurs de fond et de vitesse.

Nous avons dit que l'A.V.P et une société très utile, et la seule de ce genre à Roubaix. Elle n'accepte chez elle que des jeunes gens de 15 à 20 ans, qui *contient et cœur de jeunes relaxation*.

Rien de plus charmant, de plus attrayant en effet, *que voir réunies de jeunes gens qui tous animés d'une* même sentiment d'émulation, s'efforcent de relever le nom de leur société et mettre le comble à leur réputation naissante.

L'Association vélocipédique « La Pédale » formée il y a un an à peine, a acquis, grâce à l'activité du président, M. Paul Guillard et du vice-président, M. Dehaye, au zèle de MM. Wattrelos et Bourgois, secrétaire et trésorier, un développement et une vitalité qui en font une des plus importantes sociétés vélocipédiques de la ville.

Nous ne saurions trop féliciter ces derniers, de poursuivre avec tant de persévérance le but qu'ils veulent atteindre, de faire des cyclistes dignes de Roubaix, et capable de rendre un jour de réels services au pays.

Certificat de mérite et médaille d'argent décernés aux anciens entrepreneurs : Aurelle Boots, Deperne, Debreille, André Derville, Alphonse Herland, Charles Louis Maquart, Arthur Picavet.

Certificat de mérite et médaille de bronze décernés aux contre-maîtres : César Franck, Lefebvre Flipoul, Léon Carrette, Désiré Marin, Pierre Dubien, Julien Clément, Louis Joseph Parent, Désiré Alliet, Henri Lefebvre, Auguste Loock, Henri Bonchary, Jean-Baptiste Dodergny, Théophile Delmotte.

Certificat de mérite et médaille de bronze décernés aux ouvriers : Henri Labalette, mmumm, Pierre J. B. Gaifo, Jean-Louis Wayaut.

LE SPORT

SPORT HIPPIQUE

Courses de Lille

Se Réunion

Malgré le temps pluvieux, les amateurs de sport hippique étaient assez nombreux sur le bel Hippodrome du Bois de la Deûle, le terrain *fortement détrempé par les pluies récentes était* lourd. Parmi les notabilités, nous remarquons les généraux de Chaumont, de Maudes, Avon, les colonels de Courson de la Villeneuve du 43e de ligne et Ferret du 19e chasseurs à cheval, Bugard, capitaine de gendarmerie, des Vallons, commissaire central, Lepers, ingénieur en chef du département, Ricard, conseiller de préfecture, Desurmont, conseiller municipal, etc.

Voici les résultats des différentes épreuves :

Le *Prix du Parc* (à réclamer) 2000 francs offerts par la société des courses, a réuni cinq partants. 1er, *Charmille* à M. Ed. Ribeaucourt, jockey Barkley, 2e *Alarme*, 3e *Ariele*, gagné d'une demi longueur, du 2e au 3e cinq longueurs, Triumvirat a fait une chute, le jockey n'a pas été blessé.

Prix Pari mutuel, unité cinq francs, parfaut : Pesage, *Charmille*, gagnant 5 fr. 50, placée 7 f. 50 *Alarme*, 12 fr.; pelouse, *Charmille*, gagnant 10 fr. 50 placée 8 fr. 50 *Alarme* 8 fr. 50; tribunes *Charmille* gagnant 12 fr. 50 placée 9 f. 50 *Alarme* 9 fr. 50. *Charmille* a été réclamée pour 3890 fr. 50 par son propriétaire.

Dans le prix de la Deûle, distance 1 kilt W. O. Le prix d'une valeur de 1000 francs était offert par le gouvernement de la République.

Le *Prix de la Société d'Encouragement*, 3,000 francs offerts par la *Société d'Encouragement*, a été disputé par cinq concurrents : 1er, *Briquette*, à M. de Ganay, jockey J. Carrait ; 2e, *Calistet*, 3e, *Czernowitz*. Non placés *Turbot* et *Incitatus*.

Gagné d'une encolure, du 2e au 3e, une longueur.

Pari mutuel : Pesage. *Briquette* gagnant, 67 fr. 50 ; placée 17 fr. 50 ; *Calvert*, placé 8 fr. 50.

Pelouse : *Briquette*, gagnant 27 fr. 50 ; placée 11 fr. 50 ; *Calvert*, placé 9 fr. 50.

Tribunes : *Briquette*, gagnant 41 fr. ; placée 46 fr. ; *Calvert*, placé 9 fr. 50.

Prix de l'Eté, 3,000 fr. offerts par la Société d'Encouragement, deux partants : 1er, *Lykan*, à M. de Gheest, Jockey Witcherley ; 2e, *Mantoue*. Gagné d'un tour de piste ; *Mantoue* s'est détaché deux fois.

Pari mutuel, pesage : *Lykan*, 9 fr. ; pelouse. 10 fr. ; tribunes, 8 fr. 50.

Prix de Bellone (steeple-chase militaire de série) consistant en 3,000 fr. offerts par l'Utilité militaire : 1er, *Faisan*, monté par M. Bossut, maréchal des logis du 49e chasseurs à cheval ; 2e, *Digitale*, montée par Gonnet, maréchal des logis chef du même régiment ; 3e, *Calisto* et de *Aviade*, montés par MM. Gros et Vienne, maréchaux des logis, du 19e régiment, non placés : *Decade, Favorite, Drapeau, Jeune, Genet, Dubine, Farandole et Paillasse*. Gagné d'une tête du 2e au 3e une encolure 4e loin derrière.

Pari mutuel. Pesage : *Faisan*, gagnant 43 fr. ; placé 7 ; *Digitale*, placée 7 fr. 50, *Calisto*, 6 f.50 pelouse, *Faisan*, gagnant 13 fr. 50, placé 7 f. 50 *Digitale*, 13 fr. *Calisto*, 8 fr. 50; Tribunes, Faisan, gagnant 18 fr. 50 placé, 9 fr. 50, *Digitale*, 9 fr. 50, *Calisto*, 9 fr. 50.

Cette course a été de beaucoup la plus intéressante. Genet qui avait pris la tête du peloton a décarponné son cavalier qui a aussitôt remonté en selle.

La musique du 43e de ligne prêtait son concours à cette fête hippique.

Les parieurs qui ont suivi les pronostics du *Progrès*, ont été particulièrement heureux ; en effet, cinq des chevaux que nous avons signalés sont arrivés gagnants ou placés.

La dernière réunion aura lieu le 3 octobre à 2 heures.

VÉLOCIPÉDIE

Association vélocipédique « La Pédale »

Il y a quelques jours, l'A.V.P. s'est rendu au Vélodrome de Roubaix, pour faire toilte de vitesse s'est engagée entre tous les membres. En voici le résultat :

1re série — 1er Willem ; 2e Clery ; 3e Honoré.

2e série — 1er Honoré ; 2e Domisbeck ; 3e Delaplace.

Finale — 1er Willem (vainqueur du brassard) ; 2e Clery.

Une course de fond de Roubaix à Quesnoy avait également lieu à 10 h. 1/2. Les contrôles répartis d'une façon parfaite, le temps calme et serein aussi que la température. La réunion a été prospère et *force* trompeaux de bestiaux qui paissaient tranquillement sur le parcours, n'avaient entravé la marche des cyclistes.

Le 1er arrivant à Quesnoy, enlevait une prime de 10 fr. gagnée par M. Crétour, champion de fond de la Pédale.

En dépit de tous les obstacles, le 1er est arrivé sur le boulevard à Lorrain, rue Neuve à h. 30, après avoir parcouru 35 kilomètres en 1 heure 5. Les autres le suivirent à peu de distance.

1er Crétour, 1 h. 5 ; 2e, Cauchetaux, 1 h. 10 — 3e, Stien et Herr, 1 h. 20.

Les champions de fond et de vitesse portent tous un brassard en soie bleuté d'or, aux initiales A. V. P.

Nous félicitons sincèrement MM. Willem et Crétour, les vainqueurs de cette association dont l'éloge n'est plus à faire. M. Willem est assez populaire à Roubaix, et le public a déjà pu apprécier sa force au Vélodrome.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

ACCIDENT MORTEL A LABOURSE

Jeudi, vers 8 heures du matin, un ouvrier embauché depuis deux jours dans la fosse n° 6 de la Compagnie des mines de Nœux à Labourse, Jules Delaval, âgé de 28 ans, demeurant à Bethuny, était en train d'extraire du charbon sur le côté d'une taille assez en pente dans la veine n° 4, à l'étage de 248 mètres, lorsque tout à coup un bloc de charbon se détachant de la voûte tomba sur lui et le renversa. Dans sa chute, le malheureux Delaval eut la colonne vertébrale fracturée. Après avoir reçu les premiers soins du M. Bridoux, médecin, Delaval a été transporté à l'hôpital de Béthune, où il a reçu les derniers sacrements de l'église. Il était originaire de Richebourg-l'Avoué.

SAINT-OMER

EXPLOSIONS

à la poudrerie d'Esquerdes

Samedi à 5 h. 1/2 du soir, une formidable explosion a détruit deux fabriques de poudre noire isolées sur la rivière l'Aa, dépendantes de la poudrerie d'Esquerdes.

La catastrophe a fait deux victimes : un surveillant de fabrication, M. Louis Lemaître, de *Selques, affreusement brulé est mort au bout* de quelques minutes ; un ouvrier chargé du transport des matières premières, a été blessé à la tête, a eu un bras fracturé et de profondes brûlures.

Son état est désespéré. On ignore encore les motifs de l'explosion.

L'ouvrier Brunier a succombé à ses blessures.

Courses de Saint-Omer

Hier dimanche, ont eu lieu les courses vélocipédiques de St-Omer, organisées par le Vélocé-Club audomarois, sous le patronage de la municipalité.

Malgré le mauvais temps, bon nombre de personnes s'étaient rendues au Vélodrome.

On y remarquait M. Ringot, sénateur-maire de Saint-Omer ; M. Brelet, sous-préfet ; M. Poillon, *juge*, le docteur Alexandre, maire d'Arques M. le proviseur du lycée et d'autres notabilités de la ville.

M. Crépin fils remplissait les fonctions de starter et M. Pidoux, celle de juge à l'arrivée.

Le jury était composé de M. Van Zaliey, d'Outre-Bergh, président du Vélocé-Club ; M. Lauts de Calais ; M. Defontaine, d'Arras ; M. Macaire, de Lillers ; MM. Crépin père ; Lorthioy et Deligny, de Saint-Omer.

Résultats :

1re course locale : 1er prix, Cathoire de St-Omer — 2e. Loriol, idem.

2e course (Bi-juniors) : 1er prix, MM. Paro, Lille, 100 fr. — 2e, Bin, Roubaix, 60 fr. — 3e, Marsona, de Boulogne, 40 fr. — 4e, M. Legonge, de Roubaix, 20 fr.

3e Course. — Tandems. — Distance, 2,800 mètres. — 1er prix, MM. Pécu et Lorigné, de Lille, 150 fr. 100 fr. — 3e, Jean et Savalli, de Lille, 60 fr. — 4e, 40 fr. — 5e, Blondin et Linelle, d'Arras, 3m 30s. 20 fr.

4e course — Bi-amateurs, 2,000 mètres — 1er prix objet d'art, M. Delatour, d'Arras, 2m50s — 2e M. Dewitt, de Calais — 3e M. Vanhamme, de Dunkerque.

5e course — 1er prix M. Caron, de Béthune — 2e M. X... — 3e M. Lemaire, de Lille.

La musique du 5e de ligne et la musique municipale prêtaient leur gracieux concours.

Après les courses, la Société et les vélocipédistes, précédés de la musique municipale, se sont rendus à l'Hôtel-de-Ville où a eu lieu la distribution des prix.

Courses à Lillers

Les courses vélocipédiques organisées par *le Club Vélocipédique Lillérois*, auront lieu le dimanche 8 *août sur la piste du Brûle*.

Chaises d'enfants : Galeries Lilloises.

58 Années de Succès

60 RÉCOMPENSES

ALCOOL de MENTHE RICQLÈS contre indigestions dysenterie do...

maux d'estomac, de nerfs, de cœur, de tête. Calme instantanément la soif et assainit l'eau. Préservatif contre les épidémies. — Exiger le nom de *RICQLÈS*.

SPECTACLES & CONCERTS

Tournée parisienne de le Théâtre libre » — La troupe du théâtre libre » de M. Paul Calcy a obtenu samedi un grand et légitime succès.

Des huit heures le public affluait et un peu de partout la salle Dominique se trouvait garnie. Les mots sont en petit nombre disséminés sur les chaises qui garnissent tout le parterre. Il nous semble que la troupe est le 2e parterre du théâtre, mais l'auditoire le la scène.

Avant de parler de la représentation voyons en quelques mots le genre du Théâtre libre. Les essais les plus marquants furent faits à Paris il y a quelques années par Antoine ; une le groupe qui avait *pour intérêt les tentatives d'acclimatation des ouvres* réalistes. mais le souci du réalisme amena des écarts déplorables. la police intervint au nom de la morale et un fiasco s'ensuivit.

Le Théâtre libre ou réaliste découle naturelle ment de la littérature naturaliste.

Les romantiques avaient atteint l'apogée de leur gloire vers 1830 et leur influence fut de 20 ans.

Les romantiques, à leur tour, ont été atteaqués au *nom de la vérité et de la nature*. Leurs drames et leurs romans apparaissaient à leur tour, à quelques plus dans la nature que la tragédie classique. Leur couleur locale n'est qu'une illusion ; leurs chevaliers de moyen âge sont bien plus de la Renaissance, leurs Orientaux, ne sont pas plus vrais que les Grecs et les Romains des classiques. Leurs héros ne sont pas des personnages modernes affublés d'un costume ancien. mais auxquels l'auteur a donné les sentiments et le langage d'un *Napoléon*.

Ces adversaires nouveaux des romantiques apparaissent en France déjà vers 1848 et finissent par se constituer en école.

De l'école romantique ils ne conservent que la langue ; mais ils rejettent le drame et le roman historique, opposent leurs sujets dans la vie contemporaine et le cherchent plus à représenter que ce qu'ils ont vu

Leur prétention est de reproduire la *réalité* et de peindre la *nature* telle qu'elle est ; aussi décrivent-ils longuement et dans le moindre détail ce qu'ils donnent une idée complète et exacte. Ils se sont adeptes *réalistes* et depuis quelques années *naturalistes*. *Leur théâtre est le Théâtre libre*.

L'abondance des détails exacts, qui est le trait commun de la nouvelle école peut s'allier à deux sentiments opposés : ou a une curiosité froide qui ne voit dans les personnages qu'un sujet d'études, ou au contraire à une vive sympathie de l'auteur pour les souffrances de ses héros. De le deux genres très différents dans l'un, l'auteur, décrit et analyse les avanies et les souffrances des personnages comme un témoin indifferent (c'est le genre *impassible* qui domine en France) ; dans l'autre l'auteur raconte les joies et les souffrances des personnages avec émotion, comme s'ils les partageait (c'est le genre *anglais, sudoise et russe*).

Voici donc dans ses grandes lignes la raison d'être du nouveau théâtre.

Ajoutons que les sujets sont simples comme la nature qu'il cherche à représenter. Pas de décors inutiles, par de rôles d'utilité, pas de confidents, plus de règles d'unité, de temps et de lieu. Il faut avant tout que l'action théâtrale rende de façon fidèle la vie journalière, leur mieux et ordinaire, un jour.

Le sujet des convenances et de la morale doit coder le pas à l'exactitude des tableaux. à la reproduction *fidèle des types mis en scène*.

C'est ainsi que nous avons assisté à des pièces risquées au point de vue de la morale simplicité mais cependant rigoureusement conformes à la vie journalière, ce qui est la criterium du théâtre libre.

La scène est simple, même primitive, un rideau d'un bleu sombre, un peu poussiéreux, un plancher, peu de décors, aucun superflu d'ornementation.

Aux trois coups sacramentels, le rideau s'écarte sur la scène représente le Jardin du Roquet-lauro. On nous permettra de ne pas donner l'analyse ; *le plus sûr est fait défaut*.

La pièce en 3 actes intitulée : l'Hystérique de G. Barrière, a obtenu un grand succès d'applaudissements.

Voici en peu de mots le lierat :

Julie épouse *Morganatique* de Charles est anxieuse elle attend son mari qu'elle n'est pas rentré de toute la nuit. Elle soupçonne une infidélité. La concierge, Mme Bouche, vient ce moment réclamer la location du garni et Julie est obligée d'avouer que l'argent fait défaut dans le pauvre ménage. La concierge soupçonne la cause de l'absence de feu que couve dans le cœur de la pauvre délaissée. Plus c'est un simi qui arrive, Julie lui conte ses peines et ses malheurs. Mme Bouche rassure Julie, prend par une nuit de débauche, il s'affale sur une chaise. Julie l'embrasse, et par mille caresses, cherche à connaître la vérité. Charles ne peut résister, il a perdu au jeu et qu'il lui faut trente francs pour faire face à ses promesses. Julie a réservé ces trente francs pour la sage femme, car elle est dans un état intéressant l'amour l'emporte, elle donne l'argent à son amant et se fera accoucher à la Maternité.

Adèle, l'amoureuse de Charles arrive sur ces entrefaites. l'argent soutiré par son amant servira à faire la noce, les cursiers au milieu des opaches. mensis des deux tourtereaux, elle explise sa rivale et annonce à son amant qu'elle rompt toute relation avec lui. Elle accepte les bons offices de l'ex-commun et se donne à lui.

Deux ans après, Charles a ménage nouveau, mais n'a pas oublié Charles. Aux reproches de son nouvel amant elle répond qu'elle aime toujours Charles, et elle attend le moment de le rejoindre. Charles survient annonce son départ pour le Tonkin.

Il ne peut se racheter qu'avec deux mille francs. *Adèle emporte par son amant toute les économies de* son dernier amant elles apporte pour payer la liberté de Charles. Tout cette histoire de Tonkin n'a rien qu'un attrape-nigaud. Charles reste avec Julie et Adèle.

Encore une fois, Julie surprend son amant en flagrant délit d'infidélité et elle se donne au premier venu, un soudeur.

Au 3e acte, l'acte est consommé, Julie fait le trottoir, elle est malheureuse et meurt de faim. — Charles survient, elle l'accuse de son malheur et il malaudit la société qui a poussé des jeunes, mêmes raisons pour que ses canailleries ne soient pas connues, annonne son ancienne maîtresse qui meurt et *clamant son crime aussi*.

Une petite comédie termine la soirée.

Relevons le jeu savant et vraiment dramatique des interprètes. Le public, par de nombreux applaudissements, a souligné les passages les plus pathétiques.

Rien de simplicité le décor était un peu maigre et *les entr'actes trop longs. Ce sera notre seule critique*.

Ce soir à 8 h. 1/2, nouvelle représentation avec programme renouvelé.

Etat-Civil de Roubaix

du 20 juin

Naissances. — Emile Feuillet, rue de Toulouse, 30. — Cesar Colpaert, rue du Barnard, cour Bernard, 13 — Lérin Landuyt, rue Longue-Haie, *cour Roussel, 2 — Fernande Noerz, rue Chaussée-*Haute, 19 — Maria Dupont, rue de Lannoy, 21 — Isabel Ore, cour Carpentier, 4 — Valentine Debusschère, Mère de Dieu, 55 — Fernande Fossemon, rue du Tilleul, cour Borgie, 2 — Emile Vandenbroucke rue Monge, 128 — Hélène Quintellier, rue Bethune, cour Saint-Antoine — Arthur Jouniaux, rue Chanzy 47 — Jeanne Renard, rue Recroy, maisons Lefebvre — Jeanne Derous, rue Basse-Masure, 114.

Décès. — Marie Dupuis, 74 ans, boulevard de Colmar, 2 — Pluquet Auguste, 68 ans, tisserand, boulevard de Beaurepaire, 132 — Prouvost, président, rue du Jardin, maison Marengo, 4 — Dhaussy Marie, 22 ans, bobineuse, rue Rollin, 24 — Lombard Henri, 31 ans, employé, rue des Arts, 145 — Renversez Ferdinand, 60 ans, journalier, Hôtel-Dieu — Dolabsers Marie, 3 mois, rue Inkermann, 51 — Publications de mariages : — Gustave Dupont, 22 ans, ronboeur, 25 ans, camionneur, à Lille et Irma Dacuyper, 20 ans, tricoteuse à Roubaix — Jules Beauvois, 19 ans, ajuster à Croix et Gabrielle Dupire, 17 ans, lavoeuse, Tourcoing — Auguste Loridant, 28 ans, cuisinier, Roubaix et Fanny Drouvent, 29 ans, sans profession, Hem — Eugène Decrock, 33 ans, cocher, Tourcoing et Joséphine Tavernier, 31 ans, cuisinière Roubaix — Gustave Asbeck, 21 ans, employé de commerce, Roubaix et Rose Gigleux, 20 ans, couturière, Floing — Jean Gobbel, peintre, Verviers, et Emilie Delchambre, sans profession, Roubaix — Georges D'heilly, 29 ans, sans profession, Roubaix, et Valentine Rousset, 27 ans, sans profession, Tourcoing — Victor Dubuquoy, 21 ans, employé, Roubaix et Marguerite Lemay, 21 ans, soigneuse, rue des Arts, 27. — André Boulanger, 23 ans, boulanger, rue de Lannoy, 40 — Pamilon, 8, et Hélène Vande Casteele, 22 ans, tisserande, rue Redonte, 69 — Charles Dachman, 21 ans, tisserand, rue Lagrange, 168 et Irma Dericque, 18 ans, dévideuse, rue de la Chaussée, 16 — Louis Rommeux, 25 ans, mécanicien, 38 ans, Joseph Dewitte, 22 ans, sans profession, rue du Curé, 9 — Victor Lobbrecht, 26 ans, tisserand, rue de l'Epeule, cour veuve Lepers, 7 et Marie Desmarchelier, 18 ans, dévideuse, rue de l'Epeule, cour Sénelar, 1 — Charles Okerman, 28 ans, dévideur, rue de Beaurewaert, 24 et Marie Lemere de Boulogne, 20 ans, tisserande, rue de Beaurewaert, — Clément Labitte, 24 ans, employé de commerce, Lille, et Aurélie Dallongeville, 21 ans, employée de commerce, Lille — François Vercleyen, 24 ans, teinturier, rue de Tourcoing, cour Carré-Houzel, 1 et Jeanne *Delaporte*, 20 ans, tisseuse, rue de l'Union — Louis Robecheé, 25 ans, journaliste, rue de l'Hospice, 7 et Adèle Hottinx, 29 ans, sans profession, rue Neuve — Octave Bouvart, 25 ans, employé, rue Archimède 42, et Laufe Verceuyse, 23 ans, doublonse, rue d'